

Compte rendu de la séance du 12 juin 2020

Ordre du jour:

- Désignation des délégués aux organismes externes
- Indemnités de fonction
- Fixation des loyers des logements communaux
- Questions diverses
-

Présents : 7/7

Madame Carole Lastella, Madame Emmanuelle Delestang (Secrétaire), Monsieur Sébastien Berger, Monsieur André Renault, Monsieur Samuel Bertolotti, Monsieur Jean Tirelli, Madame Viviane Rousseau

Délibérations du conseil:

Délégués auprès syndicats et organismes externes:

Sigle	Organisme	Titulaire	Suppléant
SIVOS	Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire	C. Lastella	J. Tirelli
SIVTA	Syndicat Intercommunal de Voirie et de travaux Annexes	S. Berger	S. Bertolotti
PNR	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	E. Delestang	J. Tirelli
SRBD	Syndicat de Rivière Beaume-Drobie	A. Renault	S. Berger
CSRI	Centre social Rural Intercommunal	V. Rousseau	A. Renault
SDE07	Syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche	J. Tirelli	A. Renault
SIVU	Caserne de pompiers de Joyeuse	C. Lastella	A. Renault
SPANC	Service Public d'Assainissement Non Collectif	C. Lastella	S. Berger
SICTOBA	Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la basse Ardèche	C. Lastella	S. Berger

Indemnités des élus

Elus	Indice terminal Brut de la fonction publique
Mme Emmanuelle Delestang, 1 ^{ère} adjointe	9,9%
M. Sébastien Berger, 2 ^{me} adjoint	9,9%

Fixation des loyers

Appartement : après indexation, le loyer est fixé à 310 euros et le bien est remis en location.

Maison: le loyer sera révisé après travaux: demande de devis plomberie, chauffage, isolation, étude possibilité de subventions.

Questions diverses

Réseau eau potable : demande de devis de réparation, étude en cours pour la filtration, entretien des pistes menant aux réservoirs d'eau.

Voirie :

- Soulier: projet de rénovation des caniveaux, buse + travaux pour installer une vanne de vidange.

Réflexions éclairage public + fin des tarifs bleus (autre fournisseur?)

Pot d'accueil de la nouvelle municipalité : provisoirement fixé au 11 juillet, date et heure seront confirmées dès que les conditions de déconfinement le permettent.